

La citoyenneté commence à l'école



LAURÉATS DU CONCOURS. L'école publique Raoul-Dautry est une petite école primaire d'une centaine d'élèves, située dans un quartier excentré, où se cultive un climat scolaire apaisé. Cependant, comme ailleurs, dans la cour de récréation surviennent des problèmes récurrents, dont celui de la place de la fille dans les jeux dits « de garçons ». D'où l'idée d'un travail pédagogique sur l'affirmation de l'égalité entre les filles et les garçons par la compréhension de la laïcité. La directrice de l'école, Anne Dumas, et l'équipe enseignante, ont réalisé avec les enfants quatre livres constituant un corpus communicable à différents acteurs. Les productions composées de livres et de jeux se répartissent en trois valisettes correspondant à un cycle d'apprentissage : découvrir la laïcité, comprendre la laïcité, approfondir la laïcité. La qualité et la pertinence de ce projet leur a permis de participer au concours national « Samuel Paty : se construire citoyen ». Un concours qui a pour ambition de transmettre aux élèves, citoyens en devenir, les principes républicains par la mise en action d'un projet collectif. Au terme de ses débats, le jury a distingué l'école Raoul-Dautry comme lauréate du concours (seule école de Nouvelle-Aquitaine). Une délégation d'élèves et d'enseignants de l'école ira recevoir sa récompense le mercredi 22 mai à Champs-sur-Marne (77). Mais, avant cela, l'Union des délégués départementaux de l'Éducation nationale de la Haute-Vienne a tenu à honorer cette école. Un diplôme départemental a été remis aux enfants, à leurs familles et à l'équipe enseignante à l'occasion d'une joyeuse rencontre.